



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 juin 2013

## Décision du 25 juin 2013 relative aux modifications des règles de fonctionnement de la chambre de compensation et du système de règlement livraison d'instruments financiers LCH.CLEARNET SA, pour le service de compensation de dérivés de crédit (" credit default swaps "), concernant la création d'un cycle de compensation hebdomadaire et l'extension de la compensation aux transactions des clients des adhérents compensateurs

 Télécharger le contenu

### Mots clés

DÉRIVÉS OU PRODUITS STRUCTURÉS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





## LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

EPARGNE DE LONG TERME

14 janvier 2025

Lettre de  
l'Observatoire de  
l'épargne de l'AMF -  
N°60 - Janvier 2025



## FORMULAIRE / DÉCLARATION

GESTION D'ACTIFS

13 janvier 2025

DORA - Notification  
d'incident et  
cybermenace -  
formulaires et  
déclarations



## ACTUALITÉ

DÉRIVÉS OU PRODUITS  
STRUCTURÉS

20 décembre 2024

EMIR 3 : l'AMF met à  
jour sur son site  
internet les  
formulaires de  
notification

*Mentions légales :*

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02